

Coordinateur



Bruno Palier est directeur de recherche CNRS en science politique au Centre d'études européennes et de politique comparée et a dirigé le Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP) de 2014 à 2020. Ses recherches portent sur les réformes des systèmes de protection sociale en France et en Europe. Il a coordonné le projet « Que sait-on du travail » du LIEPP, ainsi que la publication de l'ouvrage du même nom aux Presses de Sciences Po, puis son prolongement sous la forme d'un recueil de propositions issues de la recherche pour « Travailler mieux ».

Contributeurs

Une soixantaine de chercheurs et chercheuses en sciences sociales venant d'universités et de centres de recherche de toute la France ont contribué à « Que sait-on du travail ». Le nombre de travaux de recherche synthétisés et le caractère pluridisciplinaire en font un projet de médiation scientifique unique.

Valorisation

Le projet est mené en collaboration avec le journal *Le Monde*. Pour chaque contribution à « Que sait-on du travail ? », *Le Monde* a publié un article de décryptage qui en reprenait les grandes idées, et un article de mise en perspective avec l'actualité (par Jules Thomas et Anne Rodier, journalistes). Les contributions ont aussi été rassemblées dans un ouvrage collectif, *Que sait-on du travail ?* (Presses de Sciences Po, 2023).

Le recueil de propositions pour « Travailler mieux » est diffusé par le média en ligne *La Vie des idées*. A travers une nouvelle série, « Que fait-on du travail ? », *Le Monde* interroge des dirigeantes et dirigeants d'entreprises sur la mise en place de ces propositions

En savoir plus

Pour en savoir plus sur ces projets, accéder aux recueils et aux articles du *Monde* :

XXXXXXXXX

Que sait-on du travail ? Que fait-on du travail ?

Un projet de médiation scientifique

Les Français·es sont parmi les Européen·nes les plus attaché·es au travail (près de 70% affirment que le travail est très important). Cependant, la vie au travail est pour beaucoup difficile : les accidents du travail sont plus nombreux et les conditions de travail moins bonnes qu'ailleurs, tandis que le manque de reconnaissance, les problèmes de santé au travail et la perte de sens gagnent de nombreuses professions.

Devenue centrale dans le débat public à l'occasion du projet de réforme des retraites de 2023, la question du travail en France a été l'objet de nombreuses recherches en sciences sociales qui ont documenté ces différents aspects. Ce projet s'est donné pour but d'en mettre à disposition les résultats, dans des formats accessibles.

Que sait-on du travail ? État des lieux transversal du travail en France

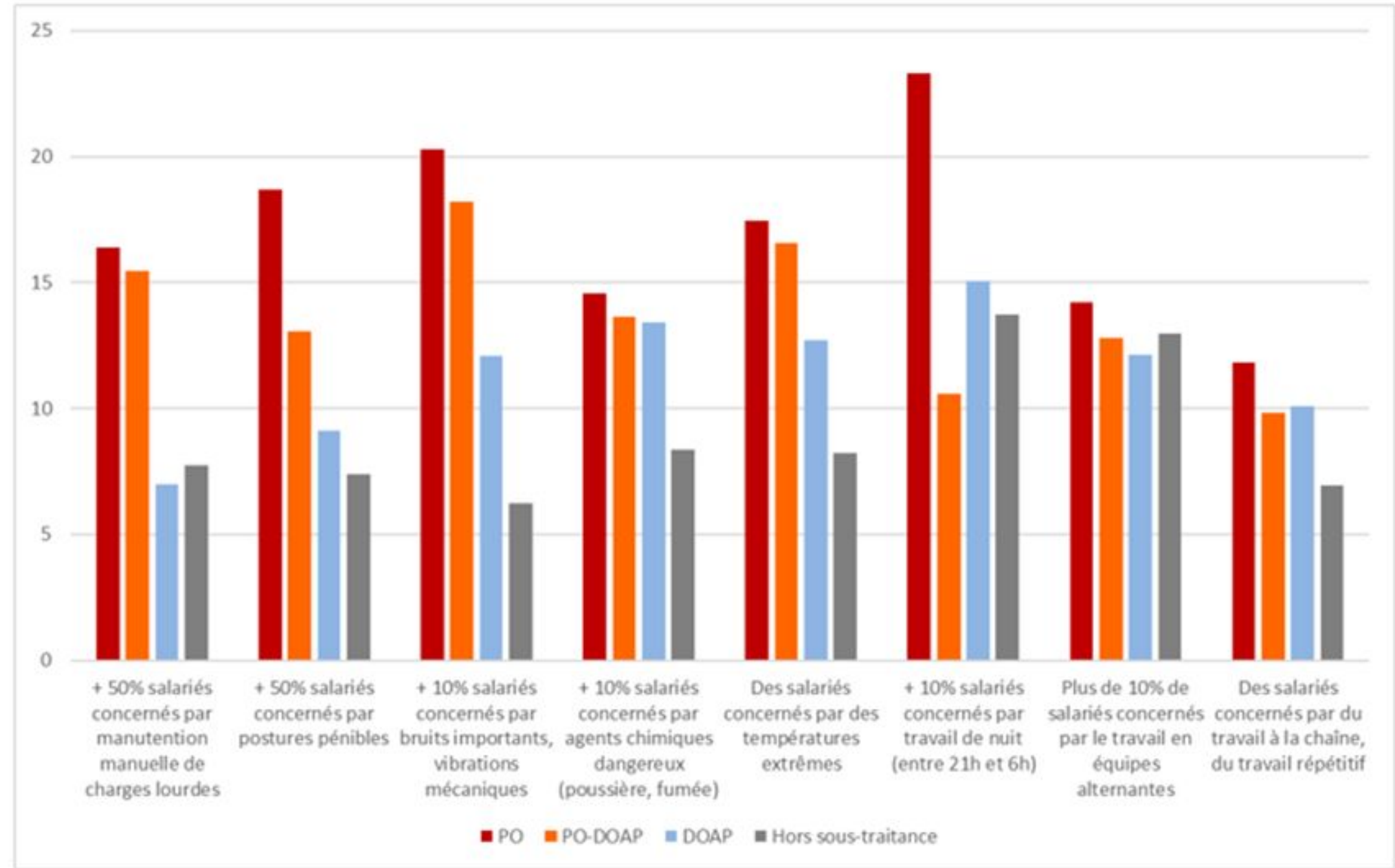
37 contributions de 60 chercheur·es en sciences sociales pour nourrir le débat public de résultats de recherche.

Disponibles sur le site du LIEPP et rassemblées dans l'ouvrage *Que sait-on du travail ?* (Presses de Sciences Po et *Le Monde*).

Conditions de travail, santé au travail et sens du travail : une situation dégradée

Cette partie aborde les conditions de travail sous le prisme de la comparaison européenne, des inégalités d'âge ou de classes sociales ou encore de modèles économiques tels que la sous-traitance. Certaines contributions portent sur la pénibilité, sur le sens du travail comme enjeu de santé publique ou encore sur les enjeux liés à la transition écologique.

Du travail pénible chez les sous-traitants

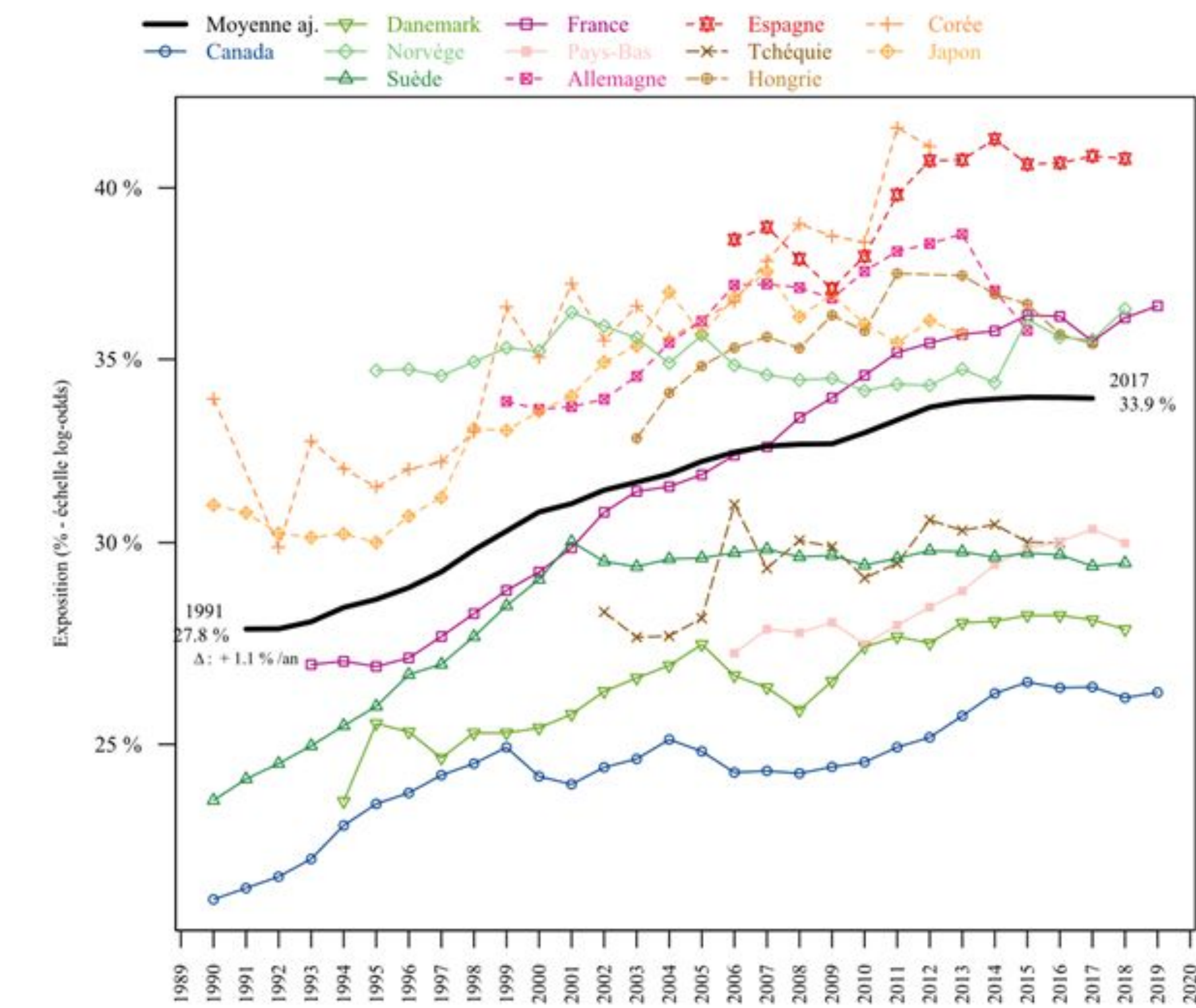


Lecture : Plus de 50% des salariés sont exposés à la manutention manuelle de charges lourdes dans 16% des établissements preneurs d'ordres (PO). *Champ* : établissements de 10 salariés et plus du secteur marchand non agricole. *Source* : enquête CT-RPS 2016 (DARES), volet « employeurs ». Corinne Perraudin, Nadine Thévenot - Le travail dans la sous-traitance : plus pénible et plus dangereux, dans *Que sait-on du travail?*

Management et organisation du travail : la verticalité distante

Ces contributions couvrent diverses pratiques managériales et leurs effets, la ségrégation des lieux de travail, des stratégies pour restaurer la qualité du travail et des emplois, le partage de la valeur ou encore le rôle des branches professionnelles dans la définition des conditions d'emploi.

Évolution de l'« isolement » du top 10% national dans 12 pays depuis 1990



Lecture : En 1993, les membres du dixième supérieur des salaires en France travaillent dans des établissements où 27 % de leurs collègues font partie du même groupe salarial. La moyenne est ajustée des changements du nombre de pays disponibles. *Source* : données COIN. Olivier Godechot - Des lieux de travail de plus en plus ségrégués, dans *Que sait-on du travail?*



Les effets de la digitalisation sur le travail

Cinq contributions questionnent les effets du télétravail sur les salariés, de la numérisation des services publics sur les citoyens, ou abordent l'intensification du travail dans l'industrie et la logistique, et les microtravailleurs du clic.

Les défis des inégalités et des discriminations

Ces contributions traitent des inégalités femme/homme dans les carrières et les rémunérations et des moyens de les mesurer, des spécificités des jeunes travailleurs et des jeunes en rupture et des inégalités professionnelles liées au handicap.

Au cœur des métiers essentiels : un déficit de reconnaissance

Dans cette partie, économistes et sociologues mettent en lumière les conditions particulières des métiers dits « essentiels », de première et deuxième lignes. Des métiers non télétravaillables, où le temps partiel est répandu, largement féminisés, peu reconnus et peu rémunérés.

Les emplois des salariés essentiels

	Effectifs (milliers)	Part du public dans les effectifs (%)	Part dans l'emploi salarié (%)
Première ligne	2 420	44,2	10,0
Santé	2 060	42,1	8,5
Sécurité	360	56,2	1,5
Deuxième ligne	5 310	11,4	21,9
Agriculture, alimentation	420	21,0	1,7
Commerce	830	0,2	3,4
Travail manuel	1 660	5,5	6,9
Nettoyage et assainissement	870	29,2	3,6
Transport	760	2,6	3,1
Technicien, employé de bureau, service personnel	780	19,9	3,2
Ensemble des salariés essentiels	7 730	21,7	31,9
Ensemble des salariés	24 230	22,4	100,0

Champ : personnes en emploi salarié (au sens du BIT). *Source* : enquête Emploi 2021. Thomas Amossé et Christine Erhel - Des métiers essentiels, mais une faible qualité du travail et de l'emploi, dans *Que sait-on du travail?*

Que fait-on du travail ? Recueil de propositions pour travailler mieux

Dans la continuité de leur état des lieux, plusieurs des chercheur·es proposent des mesures susceptibles d'améliorer les conditions de travail en France. Ce recueil de propositions pour « Travailler mieux », fondées sur la recherche, est diffusé par le magazine *La Vie des Idées*.

Améliorer durablement la qualité des emplois

Une première série regroupe des mesures visant à redonner la parole aux travailleurs et travailleuses (face au management vertical et distant qui dégrade les situations de travail) et à encadrer la fragmentation du travail des professions dites essentielles.

Une deuxième série de mesures visent à améliorer la qualité des emplois sur le long terme, par exemple en créant un index de qualité des emplois, et en améliorant les conditions d'entrée en emploi qui se dégradent de génération en génération.

Des propositions discutées avec les acteurs concernés

A l'instar des débats organisés autour de « Que fait-on du travail ? », les chercheur·es souhaitent mettre en discussion ces propositions avec le monde politique et les partenaires sociaux. Dans cet esprit, la série d'articles « Que fait-on du travail ? », publiée par *Le Monde*, donne la parole à des dirigeant·es d'entreprise sur la mise en place de ces propositions.